

De : [Flory Doucas](#)
À : [Ministre](#); [Philip Vlahogiannis](#)
Cc : [ministre@economie.gouv.qc.ca](#); [ministre.de@economie.gouv.qc.ca](#); [ministre.emploi@mess.gouv.qc.ca](#); [Caroline Quach-Thanh](#); [Catherine Dufour \(MSSS\)](#)
Objet : Produits du tabac, de vapotage et de nicotine : liste des exclusions loi 112 (commerce interprovincial)
Date : 17 novembre 2025 17:13:34
Pièces jointes : [MEMO 25 11 17 Reglement Exlusions TabacVapotage Loi112 final.pdf](#)

Avertissement automatisé : *Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissez pas l'expéditeur.*

Bonjour,

Veillez trouver en pièce jointe une lettre détaillant l'importance d'exclure les produits du tabac et de vapotage de la *Loi favorisant le commerce des produits et la mobilité de la main-d'œuvre en provenance des autres provinces et des territoires du Canada*.

Salutations cordiales,

Flory Doucas

Codirectrice et porte-parole

Coalition québécoise pour le contrôle du tabac

- un projet de l'Association des intervenants en dépendance du Québec

7000, avenue du Parc, bureau 214

Montréal (Québec) H3N 1X1

Tél. 514. 598.5533

Cell. [REDACTED]

fdoucas@cqct.qc.ca

<http://cqct.qc.ca/>

[@CoalitionTabac](#)